



Octobre 2017

# Les concours publics à l'agriculture de Loir-et-Cher en 2015

## (complément du dossier SRISE de septembre 2017)

Le montant des concours publics alloués à l'agriculture de Loir-et-Cher représentent environ 80 millions d'euros soit 12,3 % du montant régional.

Les **aides du FEAGA**, aides directes liées à la production, dites du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC représentent 68,2 millions d'€ en 2015 (12 % de la région Centre-Val de Loire).

Elles concernent un peu plus de 2 700 bénéficiaires pour un montant moyen de 25 127 € par exploitation.

Les **aides du FEADER dans le cadre du second pilier de la PAC**, les concours publics à l'agriculture et aux territoires ruraux s'élèvent à près de 2,7 millions d'€ en 2015. Les MAE représentant, à elles seules, 1,2 millions d'€.

Les **concours publics versés par les collectivités territoriales** départementales soit 1,8 millions d'€ et 8,6 millions d'€ par la région aux 6 départements.

Le Loir-et-Cher est le département le plus soutenu par les collectivités départementales de la région.

### Les aides directes en 2015

	Loir-et-Cher	% de le région
Montant de l'aide découplée (K €)	63 758	12,4
Aides aux surfaces (K €)	2 341	12,6
Primes animales (K €)		
<b>Total aides nettes 1<sup>er</sup> pilier</b>	<b>68 169</b>	<b>12,0</b>
Nbre de bénéficiaires	2 713	13,6
Moyenne par exploitation (€)	25 127	28 483

### Distribution des aides du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC 2015

Département du Loir-et-Cher

